



AIA BORDEAUX

**Visite trimestrielle**  
**du directeur central du SIAé**  
**Compte-rendu Force Ouvrière**  
**30/01/2018**  
**« La situation se durcit... ! »**

**Force Ouvrière** a lu une déclaration liminaire (jointe au compte-rendu).

**Les principaux points soulevés étaient les suivants :**

- Le déploiement SAPHIR V2 et la reconnaissance des agents qui se sont impliqués notamment en se rendant disponibles pendant la période de fermeture
- Les agents sur contrat Décret 49
- Le taux d'avancement des ouvriers de l'état
- La mise en place de la DMAé et du groupe d'étude sur un éventuel changement de statut du SIAé.

**Question FO -Déploiement de SPAHIR V2 : où en est-on ?**

- **Réponse du directeur central (Ingénieur Général de l'Armement Hors Classe Jean-Marc Rebert):**
  - o Compte-tenu de ce qui a été remonté des différents sites, il y a certes des anomalies, mais elles sont en voie de résolution et elles n'impactent pas la production, pas d'arrêt de chaîne sur les différents sites. La situation est donc correcte et contrôlée.
  - o Pour les agents, il y aura des changements dans les habitudes et dans les règles à appliquer... tout cela génère du stress...
  - o Le directeur central a dressé personnellement un mail à tous ceux qui ont travaillé pendant la période de fermeture pour les remercier pour leur implication. Le directeur central a également donné pour consigne que les CREP (et autres compte-rendu d'évaluation...) tiennent compte des efforts consentis par ces agents.
  - o Du point de vue de l'indemnisation des heures supplémentaires... elle a été faite suivant les règles prévues.
  - o Le directeur n'a donc pas d'inquiétude majeure à propos du déploiement SAPHIR V2... **Il a été davantage été préoccupé par une problématique de rupture de commandes passées par la SIMMAD...**

**Question FO – Rupture de commandes passées par la SIMMAD ? DMAé ? Changement de statut... ?**

- **Réponse du directeur central:**
  - o Pour l'instant, la DMAé n'existe pas... seule a eu lieu la nomination de Madame Legrand-Larroche (IGHC) comme chargée de mission auprès du Chef d'Etat Major des Armées (le Général d'Armée François Lecointre). Mme Legrand-Larroche a pour objectif de préparer et déposer les textes de création de la DMAé en mars 2018. Pendant ce temps la SIMMAD continue à être notre client... et donc fournir des commandes. **Or certaines commandes n'ont pas été passées** (TRANSALL, MIRAGE 2000...), ce qui a un impact sur les entrées de matériels. Mais ceci n'est pas en lien avec une transition SIMMAD / DMAé...

- **Intervention du Colonel Jean-Noel Buffereau, sous-directeur technique du SIAé :**
- En fin d'année, entre les annonces de la Ministre des Armées, Florence Parly, ont interféré avec les discussions autour de la Loi de Programmation Militaire... Des choix ont été faits sur l'entretien de certaines flottes ... Il y a donc eu du retard dans les expressions de besoin de l'Armée de l'Air à la SIMMAD et donc des commandes passées par la SIMMAD auprès du SIAé...

#### Question **FO** : l'AIA de Bordeaux pourrait-il être impacté ?

- **Réponse du directeur central:**
- Cela pourrait être le cas pour une partie de la charge M53...
  - **Commentaire FO : attention, actuellement, il y a déjà un problème de charge M53... les opérateurs n'ont pas tous de quoi faire... Les étagères sont plutôt vides ! Le syndicat FO sera très vigilant quant à l'évolution du plan de charge M53...**

#### Question **FO** : où en est-on de la mise en place de la DMAé et du groupe d'étude sur un éventuel changement de statut du SIAé?

- **Réponse du directeur central:**
- Concernant le changement de statut, le vrai débat est celui de la pérennité du compte de commerce... et je ne crois pas à sa pérennité ... Il est hors de question de retourner en zone budgétaire... La Cour des Comptes, Bercy, ne veulent pas du compte de commerce, « *cela a été écrit* »... Année après année, Bercy refuse de reconduire les unes après les autres les dérogations de fonctionnement qui nous avaient été accordées... Si le compte de commerce doit tomber, « *le passage en EPIC est la seule solution* »...
  - **Commentaire FO : en attendant certains agents s'inquiètent de cet éventuel changement de statut... Notamment les agents qui ont déjà connu des restructurations. Les personnels fonctionnaires administratifs qui savent que leur avancement déjà pas super au sein de l'AIA de bordeaux, sera nul en cas de changement de statut... Et ce ne sera guère mieux pour les fonctionnaires techniciens... Quant aux ouvriers et aux contractuels ??? A ce jour, FO refuse l'abandon du compte de commerce.**

#### Question **FO** – Pourquoi autant de retard dans l'annonce du taux d'avancement des Ouvriers de l'Etat ?

- **Réponse directeur central:**
- Le SIAé a relancé la DRHMD – les taux ont été soumis pour accord à la DGAFP (Direction Générale de la Fonction Publique)... Le SIAé ne peut pas saisir directement la DGAFP... C'est la prérogative de la DRHMD...Et insister trop lourdement serait « *contreproductif* ».
  - **Commentaire FO : ce retard ne peut que générer du mécontentement dans les ateliers... Il va falloir organiser les essais à l'arrache... Que ce soit les ouvriers directement concernés ou le service formation... Trop de stress ! Il faut que la direction centrale fasse davantage pression sur la DRHMD...**

#### Question **FO** – Avancement CE / non CE : où en sont les discussions afin de ne pas désavantager les ouvriers chefs d'équipe « jeunes »... ?

- **Réponse directeur central:**
- Nous avons insisté auprès de la DRHMD pour prendre en compte les effets négatifs de l'application d'un même taux pour les CED et les non CED...

- **Commentaire FO :** *Il est temps que cela soit pris en compte puisque cela entraîne une autocensure de la part des managers pour nommer des chefs d'équipe « jeunes » ...*

**Question FO –** Depuis des années, le SIAé, la DRHMD se sont désintéressés des agents décret 49 et aujourd'hui des propositions de titularisation scandaleuses leur sont faites ...

- **Réponse directeur central:**
  - Nous avons insisté auprès de la DRHMD pour que des revalorisations salariales leur soient faites... La question du changement de statut relève de la responsabilité de la DRHMD – nous ne sommes pas le seul employeur de D49... Certains se verront proposer un passage en ICT ou TCT...
- **Question FO :**
  - Monsieur le Directeur Central, FO ne vous a-t-il pas régulièrement alerté sur la situation des D49, quand vous étiez, ici, en charge de la direction de notre établissement ? Pendant des années, il a été dit aux agents qu'ils n'étaient pas éligibles à la loi SAUVADET... Comment pouvez-vous accepter que plusieurs de vos cadres ne puissent pas être repris en ICT parce qu'ils n'ont pas les diplômes requis.... Avez-vous négocié comme il convient auprès de la DGA ?...

- **Commentaire FO :** *Pas de réponse du DCSIAé... Si ce n'est, en quelque sorte, on verra quand les propositions seront communiquées aux agents... Mais les agents D49 de l'AIA de Bordeaux sont déterminés à ne pas se laisser faire... Depuis plusieurs mois maintenant, FO a contré les propositions faites par une autre OS pour que les agents D49 passent 84-16 en se préoccupant uniquement de quelques agents catégorie A à l'échelon sommital sans se préoccuper véritablement de tous les autres... La DRHMD n'a eu d'yeux que pour les économies qu'elle allait faire sur le dos des agents.. et sur la diminution du nombre de gestionnaires de ce « Quasi-statut »...*

### **Conclusion :**

**Changement de statut, taux d'avancement ouvrier, agents D49 : le directeur central veut nous faire croire qu'il n'a pas la main, pas le poids nécessaire, pour faire bouger la DRHMD... voire qu'à être trop insistant, ce serait contreproductif... Mais le syndicat FO de l'AIA de Bordeaux ne l'entend pas ainsi et ne se laissera pas faire....**

**Le directeur central du SIAé ne veut pas croire que 2018 sera une année blanche pour l'avancement ouvrier ! Mais aujourd'hui, personne ne connaît le taux... Et la DGAFP acceptera-t-elle le taux proposé par la DRHMD ???**

**Faut-il que l'on affiche partout « Pas de taux d'avancement, pas de travail » ?...**

**Le taux devait sortir au 1<sup>er</sup> janvier... On n'attendra pas le 31 mars. « La situation se durcit... » ? C'est à craindre.**

**Déclaration liminaire *Force Ouvrière***  
**Visite trimestrielle DC SIAé – 30/01/2018**

Lors de vos vœux, Monsieur le Directeur Central, vous avez souligné que « les objectifs de livraison moteur ont été atteints ». Vous avez salué l'implication des agents pour permettre le déploiement de SAPHIR V2, en épargnant « ni leur peine, ni leur temps pendant la période de fermeture »...

Ces personnels ont-ils été véritablement récompensés pour leur implication ? Des lettres de félicitations ont-elles été adressées ? Les CREP et autres compte-rendu d'évaluation seront-ils annotés comme il convient en ces circonstances ? Ces heures « supplémentaires » ont-elles été prises en compte, rémunérées, récupérées, quel que soit le statut, quel que soit le grade... ?

Toujours dans les vœux que vous nous avez adressés, vous précisez combien il est nécessaire pour le Service de « rester au meilleur niveau et de continuer à être un acteur industriel majeur du soutien des armées ». N'est-ce pas ce que veulent aussi tous les salariés de l'établissement et ce depuis des années... Une très grande majorité d'entre eux sont fortement impliqués dans leur mission... mais certains ont le sentiment que malgré cette implication, le Service ne leur en est guère reconnaissant...

Parlons en premier lieu des agents contractuels D49.

Alors que depuis plusieurs années, la DRH-MD écrit que les agents D49 des établissements en compte de commerce *ne sont pas éligibles à la Loi Sauvadet*, ces mêmes agents reçoivent un mail leur annonçant le contraire.... ???

*Qui plus est, dans la mesure où ces agents pourraient être titularisés, les propositions de reclassement sont **SCANDALEUSES**.*

**Exemple** : un agent D49, catégorie A, avec une ancienneté supérieure à 25 années, se voit proposer un reclassement en TSEF3 !!!

Ah ! Nous avons déjà dénoncé auprès de vous-même, ici à Bordeaux, il y a quelques années, que la catégorie A des décrets 49 était un « petit A »... Mais, là, passer même d'un « petit A » au tréfonds du B, en voudriez-vous pour vous-même, ou l'un de vos proches ?

La seule revendication des agents D49 était d'avoir enfin une revalorisation salariale décente au regard de leurs savoir-faire et compétences. Après que la DRHMD se soit occupé des fonctionnaires, des ouvriers de l'état.. des ICT/TCT – même si cela n'a pas été la gloire pour tous et pour toutes... On aurait pu s'attendre à davantage de considération pour les D49 !

Fin 2016, l'indexation des BSO sur la métallurgie parisienne était abandonnée au profit de celle sur le point d'indice des fonctionnaires... Beaucoup ici, n'ont toujours pas digéré... Mais que cherche la DGAFP en repoussant la publication du taux d'avancement des ouvriers... En voulant à tout prix faire des économies sur le dos des agents de l'état, qui ne font pas partie sans doute des premiers de cordées..., la DGAFP est en train de raviver ici et là des foyers de protestation... Je suppose, Monsieur le Directeur Central, que nous n'avez pas plus intérêt que nous que ces foyers de protestations se propagent et prennent de l'ampleur. Il est hors de question que 2018 soit une année blanche pour l'avancement ouvrier...

En fin d'année dernière, vous étiez très optimiste quant au déploiement de SAPHIR V2. L'êtes-vous toujours ? De notre côté, nous entendons surtout des propos d'inquiétude, nous voyons des agents stressés... Et donc, nous ne sommes pas très rassurés,

Et comment ne pas évoquer l'évènement majeur de cette fin d'année, où nous avons entendu notre ministre, Madame Parly, prononcer des propos très durs vis-à-vis de l'industrie privée de construction et de maintenance aéronautique... mais aussi très critiques vis-à-vis de la SIMMAD. Où en est-on de la DMAé ? Où en est-on de l'étude sur un éventuel changement de statut du SIAé ?

En vous remerciant de votre écoute.